



## Réunion du groupe-pays Maroc de Cités Unies France

### Relevé de décisions

Réunion du 01 février 2022 – 14h – 16h

66 participants<sup>1</sup>

#### *Principales conclusions de la réunion*

François Bonneau, Président de la Région Centre Val de Loire prend la présidence du groupe pays Maroc et propose une feuille de route.

La jeunesse, le climat, la diaspora ont été les principales thématiques à abordées lors des échanges. Les collectivités ont la volonté de mieux situer la coopération décentralisée franco-marocaine, surtout dans l'aire méditerranéenne en essayant de dépasser le cadre binational.

Les collectivités se sont questionnées sur les modalités de relance de coopérations. Ces dernières mettent aussi en avant leur volonté d'ancrer leurs coopérations dans le territoire, au plus près des habitants et d'encourager une approche de réciprocité dans le pilotage des partenariats. Des Assises de la coopération décentralisées franco-marocaine pourraient se tenir d'ici 2023.

Une actualisation du répertoire des coopérations décentralisées franco-marocaines est actuellement lancée au sein de Cités Unies France. Pour plus d'information : <https://cites-unies-france.org/Actualisation-du-repertoire-des-cooperations-decentralisees-franco-marocaines>

### **1/ Mot d'introduction du nouveau président du groupe-pays**

*M. François Bonneau, Président du groupe-pays Maroc de Cités Unies France, Président de Région Centre Val de Loire*

François Bonneau prend cette année la présidence du groupe pays Maroc avec l'ambition d'engager un chemin de croissance pour la coopération entre la France et le Maroc autour, notamment des enjeux de gouvernance locale. L'interdépendance des enjeux sur des sujets tels que le climat, la santé, l'économie, les migrations sont autant d'enjeux sur lesquels les gouvernements locaux ont un rôle déterminant à jouer puisqu'étant au contact direct de la réalité des territoires. Des relations extrêmement fortes et anciennes existent entre collectivités françaises et marocaines. Ces coopérations portent à la fois sur des sujets très variés, tels que la culture et les arts ou encore sur des enjeux d'organisation de l'action publique autour des notions de décentralisation afin que les collectivités construisent des modèles qui vont dans le sens d'une plus grande implication des citoyens dans la vie publique.

La réflexion sur les enjeux de régionalisation sera également partagée au sein de ce groupe, avec des accents particuliers sur les questions d'éducation et de formation notamment afin de favoriser des échanges entre jeunes mais aussi travailler sur les relations économiques. La mission du groupe-pays Maroc sera de faire en sorte que les coopérations qui fonctionnent aujourd'hui puissent s'étoffer et s'enrichir grâce notamment au soutien de partenaires institutionnels, au premier rang desquels les deux ambassades et la DAECT.

---

<sup>1</sup> Cf Annexe 1 p.8

*M. Mohamed Benchaaboun, Ambassadeur du Maroc en France*

Suite à sa nomination récente en tant qu'ambassadeur et d'après son expérience vécue au gouvernement, M. Benchaaboun sait l'importance de la coopération et tient à réitérer le soutien de l'ambassade du Maroc pour encourager les initiatives à engager dans le cadre de cette nouvelle présidence du groupe pays.

Eléments de contexte suite aux élections marocaines de Septembre 2021 :

- ❖ Une arrivée d'une nouvelle génération d'élus, députés et conseillers (équivalent des sénateurs en France) en poste depuis octobre 2021,
- ❖ Il faudra composer avec ce nouveau paysage électoral lors de la mise en œuvre des coopérations franco-marocaines.

La Constitution marocaine a consacré la régionalisation avancée en 2011 :

- ❖ Le Maroc est aujourd'hui en phase de rodage de cette nouvelle strate régionale.
- ❖ Il existe 3 niveaux de collectivités territoriales au Maroc :
  - les Régions,
  - les Préfectures et Provinces
  - les Villes et Communes.
- ❖ Le premier défi au Maroc concerne la gestion de la décentralisation et la déconcentration des nouveaux services. 3 lois organiques ont été adoptées le 9 juin 2015 pour mettre en place la décentralisation et la de déconcentration qui continue de se déployer aux différents niveaux territoriaux. Pour cela, un besoin de coordination et une nécessité de mettre en place un fonctionnement avec un représentant parlant au nom de tous se fait ressentir.
- ❖ La première demande que les collectivités marocaines auront à exprimer dans le cadre de cette réflexion serait de savoir quels échanges d'expertise peuvent se faire pour asseoir une organisation efficace au niveau de la décentralisation. Pour cela, la volonté des collectivités marocaines serait de pouvoir échanger avec leurs homologues français afin d'agir au niveau local sur des leviers d'action dans le but d'optimiser le développement local.
- ❖ La coopération entre la France et le Maroc est aujourd'hui forte sur le plan décentralisé grâce à de nombreux accords entre collectivités. Cependant le niveau d'opérationnalisation peut varier d'un accord à l'autre, il faudrait dresser un bilan afin de redynamiser toutes ces coopérations et inciter les collectivités à fructifier ces accords.

*Mme Hélène Le Gal, Ambassadeur de France au Maroc*

La coopération franco-marocaine est d'une vitalité qui en fait d'elle l'une des plus importantes. De plus, la résilience de l'aire méditerranéenne sur de nombreux sujets abordés entre collectivités françaises et marocaines permettent des complémentarités fortes. L'arrivée de nouveaux présidents de régions au Maroc suite aux élections est aussi l'occasion d'évoquer leur satisfaction des coopérations existantes et de renouer des partenariats avec des collectivités françaises. Malgré la pandémie et les élections de part et d'autre, le dialogue s'est maintenu, voire développé, entre les gouvernements locaux français et marocains. La Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) et la Direction générale des collectivités territoriales du Ministère marocain de l'intérieur et Cités Unies France ont mis en place, depuis le début de la pandémie 6 webinaires, ce qui a permis de garder un lien avec CUF, les ambassades et tous les cadres et les élus qui permettent aux coopérations de vivre. Aujourd'hui, les acteurs qui se mobilisent en soutien aux collectivités sont de plus en plus nombreux et importants : CUF, association des

régions du Maroc, Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA), chambres consulaires, universités etc. De plus, l'engagement des marocains de France, soit en tant qu'élus locaux ou acteurs associatifs, sont souvent à l'origine de nombreux liens entre la France et le Maroc contribuant à tisser et animer cette relation entre nos territoires.

*M. Jean-Paul Guibaume, Ambassadeur, Délégué à l'Action internationale des collectivités territoriales*

Les coopérations entre la France et le Maroc sont fructueuses et finalement à la convergence de 3 grandes dimensions de la diplomatie française. En effet, ces coopérations contribuent à la diplomatie des territoires dans le cadre des relations franco-marocaines, mais également dans le cadre du lien entre l'Europe et le Maghreb, et enfin dans le cadre d'une approche méditerranéenne plus globale. Cela doit inciter à revisiter la façon de fonctionner des coopérations en tant que spécificité franco-marocaine. C'est d'ailleurs dans ce cadre que s'inscrit l'appel à projet du dispositif conjoint spécifique à la coopération décentralisée franco-marocaine de la DAECT. Il serait intéressant de voir une tendance se dessiner pour les prochaines années favorisant les projets qui allient les collectivités territoriales françaises à d'autres collectivités territoriales européennes et marocaines. Tous les projets réunissant les acteurs autour de la méditerranée seront fortement encouragés.

## **2/ Présentation d'une feuille de route pour le groupe-pays Maroc**

*M. François Bonneau, Président du groupe-pays Maroc de Cités Unies France, Président de Région Centre Val de Loire*

Pour rappel, le groupe-pays Maroc est une instance ouverte dédiée au renforcement, qualitatif comme quantitatif de la coopération décentralisée franco-marocaine. Avec plus de 40 collectivités françaises engagées au Maroc, ce groupe pays est l'un des plus importants de CUF et le plus important de la méditerranée, ce qui témoigne du foisonnement et de la richesse des liens entre collectivités marocaines et françaises. Il doit notamment permettre de :

- Renforcer la visibilité de nos coopérations décentralisées au sein de la relation qui lie nos deux pays
- La positionner dans l'accompagnement des processus de décentralisation et de régionalisation que connaît le Maroc
- Renforcer encore le dispositif conjoint de soutien à la coopération décentralisée franco-marocaine
- Utiliser l'Agenda 2030 pour interroger et faire grandir nos projets

Le président propose une feuille de route déclinée en 5 grandes orientations :

- La première est de donner envie à d'autres collectivités de débiter des liens avec des collectivités marocaines, un travail d'ores-et-déjà fait sur le territoire de la Région Centre-Val de Loire,
- La seconde de rendre visible les coopérations des collectivités membres du Groupe Pays en :
  - Positionnant la coopération décentralisée franco-marocaine comme une part importante de la coopération bilatérale entre les deux pays et comme une solution pour l'accompagnement des collectivités marocaines dans le cadre du processus de décentralisation et de régionalisation actuellement en cours au Maroc,

- Dressant un état des lieux des coopérations existantes en mettant à jour le répertoire de la coopération décentralisée franco-marocaine éditée par CUF,
- La troisième orientation est de contribuer au développement de projets de coopération décentralisée ambitieux pour répondre aux défis que rencontrent les territoires dans le respect des 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU : changement climatique, développement économique, mobilisation de la jeunesse, etc.
- La quatrième sera de poursuivre le partenariat resserré avec l'Ambassade de France au Maroc, l'Ambassade du Maroc en France et la Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, pour faciliter les partenariats des collectivités membres du Groupe Pays,
- Et enfin la cinquième sera d'organiser des Assises franco-marocaines de la coopération décentralisée dans les années à venir afin de tous se retrouver (les dernières datant de 2016 à Marrakech)

Les échanges qui prolongent cette présentation font ressortir les sujets suivants :

- Le rôle de la diaspora marocaine : de l'implication des binationaux nouvellement élus en France comme au Maroc contribue à la vitalité des coopérations décentralisées franco-marocaine ; il conviendrait de réfléchir aux modalités pour valoriser cette implication. Les questions climatiques traversent les enjeux communs des collectivités marocaines et françaises, faisant de ce sujet un enjeu singulier pour la coopération décentralisée franco-marocaine.
- La coopération maroco-française s'inscrit dans des échelles à prendre en considération, notamment dans une approche franco-maghrébine et plus largement une approche méditerranéenne de l'Europe.
- Il convient de valoriser les projets de coopération décentralisée franco-marocain ; CUF mettra à jour le répertoire des coopérations décentralisées pour en faire ressortir toute la richesse et les potentiels.
- Cette meilleure connaissance des projets existant permettra à des coopérations en veille ou en difficulté de s'arrimer à des dynamiques existantes, une fois celles-ci identifiées.

Lors du rendez-vous en décembre 2021 de M. François Bonneau avec M. François Rebsamen, Président de CUF, il a été évoqué l'opportunité d'un déplacement conjoint au Maroc afin de rencontrer les autorités marocaines et présenter la nouvelle feuille de route du Groupe Pays.

### **3/ Le paysage électoral marocain**

- Quel paysage politique post électoral au Maroc ?

*M. Saad BENDOUROU, Chef de mission adjoint, Ambassade du Maroc en France*

Les élections législatives, communales et locales se sont déroulées au Maroc le 8 septembre 2021 :

- ❖ Taux de participation de 50,35%.

- ❖ Scrutin a été marqué par la défaite du Parti de la justice et du développement (PJD) au profit du Rassemblement national des indépendants (RNI), du Parti authenticité et modernité (PAM) puis du parti de l'Istiqlal.
- ❖ Aujourd'hui le Maroc dispose d'une majorité composée d'une coalition gouvernementale de trois partis : le RNI, le PAM et le parti de l'Istiqlal. Il existe donc une nouvelle configuration de l'assemblée nationale ainsi que de la deuxième chambre (équivalent au Sénat en France).
- ❖ Le Maroc compte 75 préfectures et provinces qui sont dotées de nouveaux élus, 12 régions avec 12 Présidents et 12 conseils régionaux et 1538 communes urbaines et rurales.
- ❖ 13 points particuliers ont été avancés par le chef de gouvernement qui a annoncé son programme devant la chambre des représentants (équivalent de l'assemblée nationale en France). Un point particulièrement intéressant pour les collectivités est la nouvelle organisation régionale qui est en passe d'être consolidée et approfondie sur des thématiques telles que :
  - l'organisation régionale des systèmes de santé,
  - le développement de la régionalisation avancée,
  - le développement de l'investissement productif générateur de richesse et d'emploi.

Il est rappelé le souhait de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que les relations franco-marocaines ne restent pas pyramidales mais qu'elles se développent à tous les niveaux et particulièrement au niveau de chaque collectivité territoriale.

*NB : Une explication sur le fonctionnement des relations institutionnelles entre les différentes collectivités au Maroc et avec leurs homologues français sera disponible dans le nouveau répertoire des coopérations décentralisées qui sera édité par CUF cet été.*

#### **4/ La coopération franco-marocaine et le dispositif conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine**

- Enjeux et orientations de la coopération française au Maroc

*Mme Elsa Benzaquen-Navarro, Responsable du pôle gouvernance, Ambassade de France au Maroc*

Les enjeux de la coopération de la France avec le Maroc sont nombreux : En termes de coopération culturelle, le Maroc est le premier pays avec 12 Alliances Françaises et un réseau de 45 lycées français. Avec 44000 étudiants marocains en France, le Maroc représente le plus fort contingent d'étudiants étranger en France

Le Royaume du Maroc met en œuvre un nouveau modèle de développement depuis avril 2021 :

- ❖ Prenant en compte des enjeux de développement dans le but d'atteindre un doublement du PIB d'ici 2035 avec un focus particulier sur le développement humain, l'éducation et la formation.

Via l'AFD, la France apporte un soutien de plus de 3,4 milliards de dollars au Maroc.

- ❖ Pour cela, le Maroc a notamment mis en place une stratégie contre le décrochage scolaire à travers la formation professionnelle via un programme de l'Agence Française de Développement (AFD) de 80 millions d'Euros pour accroître l'inclusion et l'employabilité des jeunes.
- ❖ A aussi été mis en place un plan d'action national sur l'action régionale entre 2021-2023 qui permettra un chantier de modernisation de l'administration marocaine grâce à des échanges avec des ministères et des assemblées.

- ❖ Le Maroc est également membre depuis 2018 du Partenariat pour un gouvernement ouvert.
- ❖ Au niveau du secteur économique, l'AFD soutient aussi le développement des petites et moyennes entreprises et du secteur bancaire et financier au Maroc. Il est aussi apporté un fort appui aux infrastructures agricoles et un développement des zones rurales avec un focus sur le changement climatique et les énergies renouvelables.

La coopération française agit aussi avec le Maroc sur des sujets comme la réforme de la protection sociale, la question du genre, la culture, la promotion de l'égalité, la jeunesse et le soutien aux personnes migrantes.

- La coopération décentralisée franco-marocaine et le dispositif d'appui dédié

*Mme Elodie Martellière, chargée de mission, Ambassade de France au Maroc*

- ❖ Il est répertorié aujourd'hui environ 36 coopérations décentralisées actives entre le Maroc et la France, qui s'illustrent ces dernières années par des échanges réguliers, des réunions de suivi et des projets conjoints
- ❖ La crise de la COVID19 n'a pas réellement impacté le nombre de partenariats, même si certains projets ont été touchés ainsi que les partenariats nés quelques mois avant le début de la pandémie. Cette stabilité de la coopération décentralisée franco-marocaine s'explique en particulier par le fait qu'elle repose sur des bases solides et anciennes, et bénéficie, de part et d'autre, d'un cadre juridique approprié. Ainsi, côté marocain, les lois organiques de 2015 ont réaffirmé la capacité des collectivités territoriales marocaines à s'impliquer dans des partenariats internationaux.
- ❖ La décentralisation, mise en oeuvre dans les deux pays, constitue de ce fait un point de convergence majeur, source de nouveaux projets, de renforcement de capacités, d'échanges d'expertises, d'appui institutionnel, etc.
- ❖ La politique française en matière d'intercommunalité est également une source de rapprochement entre collectivités territoriales françaises et marocaines, car le Maroc entend s'inspirer de notre modèle pour le développer à travers le Royaume.
- ❖ De nombreux acteurs sont fortement impliqués dans la coopération décentralisée franco-marocaine : la DGCT au Maroc et la DAECT en France en sont les pilotes, qui associent de nombreux autres partenaires : Cités Unies France, l'Association des Régions du Maroc, l'Association Marocaine des Présidents de Conseils Communaux, etc. Ces acteurs contribuent à créer des passerelles entre le Maroc et la France, afin de mettre en contact les collectivités et animer leurs relations. Une assistance technique dédiée est basée à l'ambassade de France, à la disposition des collectivités françaises pour les accompagner dans leurs activités partenariales avec des collectivités marocaines.

*Mme Anne-Marie Mevel Reingold, chargée de mission Méditerranée, Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, MEAE*

Le dispositif conjoint de la DAECT entre la France et le Maroc existe depuis 2011 avec le soutien du ministère de l'intérieur :

- ❖ Ce dispositif prend la forme d'un appel à projets triennal pour l'obtention d'un soutien financier qui rapproche les collectivités afin de créer des partenariats.

- ❖ Depuis sa création, 61 projets ont été soutenus par ce fonds conjoint allant de collectivités régionales jusqu'à des petites communes.
- ❖ Fin 2021, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE/DAECT), mais également l'Ambassade de France au Maroc et le Ministère marocain de l'Intérieur, lancent le nouvel appel à projets triennal dans le cadre du dispositif conjoint spécifique à la coopération décentralisée franco-marocaine, afin de soutenir les projets des collectivités françaises et marocaines visant au renforcement des capacités de la gouvernance territoriale.

La 1ère tranche de l'appel à projet franco-marocain 2022-2024 est ouverte en France et au Maroc du **17 décembre 2021 au 14 mars 2022** minuit pour toutes les collectivités. L'appel à projets prend en compte des thématiques larges mais prioritaires pour la gouvernance territoriale et la régionalisation : Objectifs du développement durable, jeunesse, système de santé, démocratie participative et participation citoyenne, mobilité urbaine etc. L'idée de cet appel à projets est de développer davantage de partenariats et de solliciter de nouveaux acteurs. Cela peut regrouper des thématiques comme le développement des services locaux (ressources humaines, formations des élus et agents territoriaux etc.) ou encore le sujet de la digitalisation des ressources numériques, par exemple. Nous restons à la disposition des collectivités pour répondre à leurs sollicitations. Pour plus d'informations sur le dispositif conjoint : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/financer-mes-projets-de-cooperation-decentralisee/appels-a-projets-geographiques/appel-a-projets-franco-marocain/>

## 5/ Conclusion

*M. François Bonneau, Président du groupe-pays Maroc de Cités Unies France, Président de Région Centre Val de Loire*

Le groupe pays Maroc a le soutien des ambassades et des différents services des ministères dédiés au renforcement de la coopération décentralisée entre nos deux pays. Aujourd'hui, ce groupe pays se retrouve dans un moment d'articulation suite aux renouvellements politiques mais aussi à la crise sanitaire qui a accéléré la prise de conscience sur de nombreux sujets cruciaux permettant la reconsidération de ceux-ci. Il faut cependant rester vigilant par rapport aux différentes échelles au delà des régions et des Etats afin de pouvoir enrichir la mise en œuvre de la coopération décentralisée. Il y a eu une période de fragilité puisqu'il existe 124 coopérations répertoriées comme formellement existantes dont seulement 36 actives. Mais c'est pour cette raison qu'est réitérée la volonté de mettre en place une nouvelle feuille de route dans le but d'aider ceux qui veulent redémarrer leurs coopérations décentralisées. La dimension institutionnelle et citoyenne est importante à prendre en compte car il est vrai qu'il n'existe pas de coopérations sans l'appui des populations. Il faut accompagner la montée en puissance des collectivités et ne pas considérer une expertise comme un modèle mais mettre en échange ces différentes expertises. Ainsi, les perspectives pour cette année sont de construire et outiller ces échanges entre collectivités territoriales pour tendre vers la mise en œuvre d'un moment où les collectivités pourront illustrer par des projets ces coopérations franco-marocaines. La nouvelle feuille de route proposée est dense mais ce groupe pays aura la volonté de se retrouver assez régulièrement afin d'être attentif aux besoins des collectivités et arriver à une grande mise en commun. Le président du groupe pays adresse ses remerciements à toutes les collectivités présentes ainsi qu'aux personnalités ayant participé à cette réunion.

## Annexes :

Liste des participants à la réunion :

Nom	Prénom	Collectivité / organisme
Angué	Anouck	Ville d'Hérouville Saint Clair
Segal	Sylvain	Conseil Départemental Ile et Vilaine
Mercier-Joyeux	Carole	Département de Loire Atlantique
Davila	Sylvain	Région Nouvelle Aquitaine
Racagel	Nadège	Ville de Mantes-la-Jolie
Esnault	Jean-Yves	Département de Loire Atlantique
Milani	Brenda	Métropole Nice côte d'Azur
Hallegouet	Rémy	France Volontaires
Ilham	Nasri	Ville de Saint Germain en Laye
Abderrahim	El Khantour	Région Grand Est
Andreas	Korb	CNFPT
Clémence	Vidal	Région Occitanie
Simon	Perrin	Association ADEFRAMS - opérateurs de coopération décentralisée avec Mantes la Jolie
Céline	Rohart	Amiens Métropole
Manon	Levrard	Département de Loire Atlantique
Constance	Bonduelle	Ville de Bourges
Charlotte	Mali	Brulocalis - Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale
Jérôme	Bourgis	Mairie d'Aix en Provence
Maëva	Le Guidec	Région Centre Val de Loire
Lisa	Bonnet	Région Centre Val de Loire



Gilles	Collard	Conseil régional Auvergne Rhône Alpes
Denis	Chambe	Mairie de Saint Etienne
Flora	Schmidlin	GESCOD
Ivan	Dedessus Le Moustier	Association Internationales des Régions Francophones
Mickaël	Murcy	Mairie de Grande Synthe
Jean François	Collin	Région Centre Val de Loire
Eric	Pensalfini	Métropole du grand Nancy
Emérentienne	Galtier	Métropole du grand Nancy
Dounia	Diouri	Caisse des dépôts - Département des relations internationales, DRIIE
Anaëlle	Lollivier	Cités Unies France
Virginie	Rouquette	Cités Unies France
Geneviève	Sevrin	Cités Unies France
Elodie	Martelliere-Sadouk	DAECT / Ambassade de France au Maroc
Anne Marie	Mével Reingold	DGM/DAECT
Elsa	Benzaquen-Navarro	Ambassade de France au Maroc
Michel	Sabatier	Ville de la Rochelle
Bocar	Niane	Ville de Saint Ouen sur Seine
Jean Michel	Collombon	Touiza Solidarité
Déborah	Garel	Touiza Solidarité
Adda	Bekkouche	Ville de Colombes
Walid	Remmal	Ambassade du Maroc
Mélodie	Boissel	Programme solidarité eau
Jean Baptiste	Cazaubon	Régions de France
Clélia	Chevrier Kolacko	Institut Français du Maroc
Secrétariat de l'ambassade		Ambassade de France au Maroc - Rabat
Yasmine	Lahlou	Métropole Nice côte d'Azur

Mélanie	Laudriec	Nantes métropole
Marie	Russell	Nantes métropole
Magali	Da Silva	Bordeaux Métropole
Delphine	Benassy	Région Centre Val de Loire
Philippe	Merlin	Conseiller diplomatique auprès de la Préfète Région Centre Val de Loire
Mohamed	Benchaaboun	Ambassade du Maroc en France
Jean Paul	Guihaume	DAECT
François	Bonneau	Région Centre Val de Loire
Hélène	Le Gal	Ambassadeur de France au Maroc
Jules	Bouchet	Conseil Départemental de Loire Atlantique
Gilles	Collard	Région Auvergne Rhône Alpes
Thomas	Lanvin	Ministère de l'Europe et des affaires étrangères DGM/DAECT
Mohammed	Rhachi	Université Mohammed V de Rabat
Stéphanie	Dapsance Dixon	Amiens Métropole
Jerôme	Bourgis	Ville d'Aix en Provence
Fabien	Bernagout	Ville de Vierzon
Maddly	Leglaive	Région Grand Est